Remerciements :

À Monsieur Siméon pour son implication dans la supervision de ce livret

Au CCAS et au Centre Social qui ont travaillé conjointement à sa rédaction

Aux participants actifs du Centre Social qui ont participé au choix des thématiques et à la rédaction de ce livret

Aux partenaires qui ont donné leur avis sur la partie les concernant

À Aurélie Julia Photographie qui a réalisé une grande partie des clichés utilisés dans ce livret.

(www.aureliejulia.com / aureliejuliaphoto@gmail.com)

Une version **Anglophone** est disponible sur le site internet de la **Mairie de Lévignac**.

Remerciements à **Amy Stevens** pour son implication dans la traduction anglaise du guide.

Guide d'accueil de Lévignac

2018/2019

www.mairie-levignac.com

Plan du Centre
COMMUNE DE MONTAIGUT SUR SAVE
COMMUNE DE MENVILLE
COMMUNE DE PIBRAC
COMMUNE DE LASSERRE
MONTAIGUT SUR SAVE GRENADE
MENVILLE THIL
LA CASTERA CADOURS
SEGOUFIELLE L'ISLE JOURDAN
LASSERRE LEGUEVIN
BASE DE LOISIRS DE BOUCONNE
COLOMIERS TOULOUSE
D 17
D 24
ROUTE DE GRENADE
AVENUE DE LA GARE
ROUTE DU CASTERA
ROUTE DE L'ISLE JOURDAIN
AVENUE DE BOUCONNE
AVENUE DE LA SAVE
AVENUE DE LA REPUBLIQUE
La Save
RUISSEAU DE SERE
Bois de Lévignac
FORET DE BOUCONNE
Lac de Macau
Parc naturel de Save
Plaine du Foulupié
Les Carrelets
Les Anglades
Les Pradiots
Le Péchiou
La Rivière
Malcontent
Esquirol
Poutéou
L'Escoulié
Bordeneuve
Château de Sère
Embéoulaygue
Faudade
Manvilette
Mourelet
En Couloum
En Piquet
Embernachou
Graoulet
Les Argiles
Promé
La Tuilerie
Enjouanéou
Laouzet
Crestias
La Clairière
Les Placètes
Les Graoussés
Macau
Borde Blanche
Les Sabarthès
En Banide
St Jean
Légende
1. Hôtel de ville, Centre Social
2. Eglise
3. Halle
4. Poste
5. Ecole Elémentaire
6. Ecole Maternelle
7. Cuisine centrale
8. Ateliers Municipaux
9. Médiathèque
10. Terrains de sports
11. Vestiaires
12. Salle des Associations
13. Tennis
14. Salle d'activités - A. Lavat
15. Boulodrome
16. Sructure Jeunes
17. Maison du Barry
18. Moulin
19. Monument aux Morts
20. Cimetière
21. Quartier La Cassagne
22. Tour du Télégraphe
23. Chaussée barrage
24. Zone d'activités
25. Station d'épuration.
Plan à échelle variable.
Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires, et n'engageraient en aucun cas, la responsabilité de l'Editeur
GROUPE MEDIA PLUS COMMUNICATION
RCS Antibes B401155049
Edition 2016
Reproduction même partielle interdite (article 19 de la loi du 11 Mars 1957)

ALLO DOCTEURS.....39 66

GENDARMERIE.....17 ou 05 61 07 19 50

POMPIERS.....18

SAMU.....15

CENTRE ANTI POISON TOULOUSE.....15

Ou.....05 34 39 33 33

Ou.....05 61 77 74 47

SOS MÉDECIN 31.....05 61 33 00 00

HOPITAL PURPAN URGENCES ADULTES.....05 61 77 20 18

HOPITAL RANGUEIIL URGENCES.....05 61 32 27 95

HOPITAL DES ENFANTS (- 15 ans).....05 34 55 84 10
330, avenue de Grande Bretagne

CLINIQUE DES CÈDRES.....08 26 96 31 31

PHARMACIE DE LEVIGNAC.....05 61 85 43 27
2, avenue de la République, 31530 Lévignac

PHARMACIE DE NUIT.....05 61 62 38 05
76, allée Jean Jaurès – 31000 TOULOUSE

EDF DÉPANNAGE.....08 10 33 31 31
N° Vert pour clients en difficulté de paiement.....08 00 65 03 09

GDF URGENCE.....08 00 47 33 33

EAU DÉPANNAGE.....05 61 82 61 80
Grenade

Sommaire

- Petite enfance 1
- Enfance 3
- Jeunesse 7
- Séniors 9
- Solidarité 11
- Emploi 14
- Commerces et Services 15
- Transports publics 18
- Environnement et Loisirs 19
- Culture 23
- Informations pratiques 24
- Appels d'Urgences 25

Directeur de la publication : Jean-Jacques SIMEON – Maquette et mise en page : Manon FAGES
Impression : Plan 31 - Photographe : Aurélie JULIA

MAIRIE

LA MAIRIE

Accueil, services administratifs, services techniques et urbanisme Village
Téléphone.....05 61 85 11 63
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermeture au public le mardi après-midi
Urbanisme : le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Permanence du Maire : sur rendez-vous
Site internet : www.mairie-levignac.com
Marché de Plein Vent : tous les vendredis matin sous la halle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « DE LA SAVE AU TOUCH »

10, rue François Arago – BP7 – Zone de la Ménude 31830 Plaisance du Touch
Téléphone.....05 34 51 44 33

SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

Service Anim'actions (ALAE/ALSH)
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Cécile BIJOUX
Téléphone.....05 62 13 72 79
ALAE élémentaire de Lévignac
Téléphone.....05 34 52 94 98

La médiathèque

Installée dans l'ancienne gare, la médiathèque de Lévignac est un espace convivial consacré à la culture, ouvert à tous les publics. Ses collections adultes et jeunesse comprennent plus de 8 000 documents multi supports : livres, bandes dessinées, partitions, DVD et CD.

La section jeunesse

La section jeunesse propose des albums bébé, des contes et histoires, des fictions format poche et un large choix de livres et de DVD documentaires couvrant tous les domaines de la connaissance. La part belle est également faite aux bandes dessinées, aux DVD de fiction et d'animation ainsi qu'aux CD de musique enfantine, contes musicaux et autres comptines d'ici et d'ailleurs.

La section adulte

La section adulte dispose d'un fonds conséquent d'ouvrages de fiction, elle recèle un « fonds local » qui rassemble les ouvrages sur la région et un fonds d'ouvrages documentaires d'histoire ancienne et contemporaine, de textes sur l'actualité politique et économique et d'écrits philosophiques.

Sonothèque et vidéothèque

Sonothèque et vidéothèque présentent un choix musical varié (classique, variétés françaises et internationales, jazz, blues, rock, folk, musiques du monde...) et un fonds cinématographique composé d'œuvres classiques et de réalisations récentes, régulièrement renouvelé et actualisé.

Médiation autour de la lecture et Animations culturelles

Pour découvrir des histoires à dormir debout en provenance des cinq continents, les jeunes publics sont invités lors des petites vacances scolaires à une après-midi festive, animée par Nathalie, la conteuse de la médiathèque. Rencontres et animations sont également organisées par l'équipe de la médiathèque, comme le cercle de lecture mensuel autour d'une œuvre et de son auteur, ou encore les lectures à haute voix de textes choisis suivies d'un apéritif convivial.

INFOS

Adresse : 3 avenue de la Gare,
31530 Lévignac
Tél : 05 34 52 08 57
Mail : mediatheque@mairie-levignac.com

HORAIRES

Mardi 16h30-18h30
Mercredi 10h-12h/14h-18h
Vendredi 9h-12h
Samedi 10h-12h

Édito

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous présenter la première édition du livret d'accueil de Lévignac sur Save.

Chaque année, vous êtes près de 60 familles à venir vous installer à Lévignac, ce livret vous permettra de vous familiariser rapidement avec les lieux. Je souhaite qu'il facilite vos démarches au quotidien et pour cela vous y trouverez toutes informations utiles pour vous installer à Lévignac.

En complément de ce livret, nous vous invitons à consulter le site internet de la commune www.mairie-levignac.com qui vous permettra de découvrir les activités culturelles ou de loisir, les spectacles ou les évènements marquant la vie de la commune tout au long de l'année.

Madame, Monsieur, le Conseil Municipal, les employés municipaux et le Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue dans notre beau village. Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous.

Jean-Jacques SIMEON

Maire de Lévignac

Le Relais d'assistant(e)s maternel(le)s

de la Vallée de la Save

Coordonnées

Liste des communes couvertes :
Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade
Adresse : 1 bis Avenue de bouconne
31530 Lévignac
Tél : 05 61 85 58 71
Mail : ram.valleedelasave@orange.fr

Horaires

Rencontres, animations pour les professionnels de l'accueil individuel :
Lundi et Jeudi 8h45 à 12h00
Permanences téléphoniques :
Lundi 12h00 à 12h45, Jeudi 12h00 à 13h00 et Vendredi 12h15 à 12h45
Permanences d'accueil :
Lundi 14h00 à 17h15 – Jeudi 9h00 à 12h15

Lieu d'information, d'animation, de rencontre, d'écoute et d'échange au service des parents, des futurs-parents, des enfants, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels de la petite enfance.
Le RAM est animé par une éducatrice de jeune enfant, Marie DEBEZY qui agit en complémentarité avec les partenaires du territoire (PMI, crèches, écoles...) et organise un accueil personnalisé et collectif de qualité.

Parents, futurs parents

Information sur les modes d'accueil existants sur le territoire, accueil collectif, assistant(e)s maternel(le)s, garde d'enfants à domicile (disponibilité, conditions d'accueil, démarches...)

Enfants

Les ateliers éducatifs et collectifs (ateliers de musique, activités manuelles...) proposés permettent un temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis. Ces activités favorisent le décloisonnement, une expérience en groupe, une ouverture sur l'extérieur...

Assistant(e)s maternel(le)s

Soutien, échange et accompagnement dans vos pratiques quotidiennes, mise en relation avec des parents recherchant un mode d'accueil, information sur les démarches d'agrément, votre statut votre rémunération…

- ***Stationnement gênant***

Nous vous rappelons que les trottoirs doivent permettre le libre accès aux piétons et aux poussettes. Ainsi, nous vous demandons de respecter ces espaces communs et de stationner sur les parkings prévus à cet effet. Par ailleurs, merci de respecter les places handicapées.

Article R417-9
Modifié par Décret n°2003-293 du 31 mars 2003 - art. 2 JORF 1er avril 2003
Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.
Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.
Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement dangereux, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3. [...]

- ***Nos amis les animaux sur la commune***

Concernant nos amis les bêtes et afin de mieux cohabiter ensemble, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de tenir son chien en laisse et de le munir d'une muselière s'il a tendance à être menaçant lors des promenades. De plus, pour le respect des enfants qui jouent ou encore des marcheurs, nous vous remercions par avance de ramasser les déjections de votre animal.

Les chiens ne doivent pas non plus troubler la tranquillité des voisins notamment par leurs aboiements. Merci de prendre les précautions

Voisinage et Esprit Citoyen

- ***Le feu de déchets verts pour les particuliers***

D'après la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler dans son jardin :
- L'herbe issue de la tonte de pelouse, de débroussaillage,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage, de taille de haies et d'arbustes,
- Les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la communauté de commune.
Vous pouvez également en faire du compost individuel, les utiliser comme paillage afin d'améliorer la structure de votre sol.

- ***Les travaux bruyants, fêtes, nuisances sonores pensez au respect de la tranquillité de nos voisins***

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 fixe certains horaires :
- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

- ***En période estivale soyez vigilant aux invasions de moustiques tigres***

- Eliminez les endroits où l'eau peut stagner : petits détritus, encombrants, pneus usagés, déchets verts
- Changez l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine. Si possible supprimez les soucoupes des pots de fleurs ou remplacez l'eau des vases par du sable humide
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyez régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages
- Couvrez les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu
- Couvrez les piscines hors d'usage, évacuez l'eau des bâches ou traitez l'eau (eau de Javel, galet de chlore)

L'arche des Bambins

La crèche de Mérenvielle

Coordonnées

Liste des communes couvertes :
Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle,
Sainte-Livrade et Le Castera
Adresse : 4, route de Bouconne
31530 MERENVIELLE
Tél : 05 61 06 46 39
Mail : archedesbambins1@orange.fr

Horaires

La crèche est ouverte de **7h30 à 18h30** du **lundi au vendredi**

Toutes les **demandes d'inscription** se font par téléphone entre **13h30 et 15h** de préférence.

La crèche est dirigée par Mélina Malumba, Educatrice de Jeunes Enfants de formation.

« L'arche des bambins » est une crèche associative accueillant 25 enfants entre 2 mois et demi et 3 ans.

C'est une crèche

Multi-accueil temps plein ou occasionnel.

Le Personnel

Le personnel (14 personnes) est composé d'éducatrices jeunes enfants, d'une infirmière, d'auxiliaires de puériculture, d'assistantes d'animation, d'une cuisinière, (cuisine faite sur place), d'agents d'entretien et d'une gestionnaire.

Les Enfants

Ce sont des lieux de vie où l'enfant enrichit sa personnalité et acquière progressivement son autonomie en compagnie d'autres enfants. L'espace y est aménagé pour favoriser son éveil et son développement dans le respect des règles sanitaires concernant la petite enfance.

Le service Anim'actions

Le service Anim'actions propose aux enfants des animations sportives, ludiques, artistiques, manuelles… sur les temps périscolaires et extrascolaires découlant du projet pédagogique dont les valeurs s'axent sur le respect des règles, la participation et l'implication, l'entraide et la solidarité, la convivialité, l'autonomie et le dépassement de soi, l'expression, la valorisation et le retour aux valeurs simples.

Une seule équipe d'animation intervient sur toutes les structures et actions du service.

L'accueil de loisirs associés à l'école

(ALAE)

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) est ouvert à tous les enfants scolarisés sur chaque établissement scolaire. Il fonctionne les jours de classe et permet la prise en charge des écoliers en dehors des horaires de classes dont la pause méridienne avec la restauration.

Les tarifs sont calculés en fonction des quotients familiaux (CAF) et par séquence (matin, midi, soir)

ALAE MATERNELLE Jean Moulin

Le Matin → 7h30 à 8h50

Le Midi → 12h à 13h50

Le soir → 16h15 à 18h30

ALAE ELEMENTAIRE Claude Nougaro

Le Matin → 7h30 à 8h35

Le Midi → 11h45 à 13h35

Le soir → 16h à 18h30

Déchets ménagers

Ramassage des déchets ménagers

- Village + Ecart : le lundi (6h-13h)
- Centre du village : le vendredi (6h-13h)

Ramassage du tri sélectif (boîte de conserve, papier, carton)

- le jeudi de 6h à 13h

Ramassage des déchets verts

- le mercredi de 6h à 13h

Ramassage des encombrants

- 1 fois par mois, inscriptions auprès de la communauté de communes

Contact

Tél : 05 34 55 46 10

Mail : ccst.servicecollect@save-touch.org

La collecte du verre et des textiles se fait dans des containers à votre disposition au lotissement Lacassagne (route de l'Isle Jourdain) ainsi que sur le parking du 3ème âge.

Les piles et les bouchons en plastique dans les collecteurs au Centre Social de la Vallée de la Save.

Déchetteries

Plaisance-du-Touch, Grenade, Cornebarrieu et Cadours sont accessibles sur présentation d'une pièce justificative de domicile.

Le Parc Naturel de la Save

Situé entre le canal du Moulin et la Save, **le parc naturel de la Save**, de 2 hectares, planté de noyers d'Amérique, offre un espace naturel propice aux promenades dans un cadre verdoyant et tranquille où sentiers et bancs invitent à la détente. Une aire de pique-nique permet de profiter de ce lieu les jours de beau temps.

L'aire de jeux

Les familles ont à leur disposition une aire de jeux pour les plus petits, à proximité de la salle Argile Lavat. Un **skate parc**, situé à côté du terrain de football, attend les plus agiles.

La forêt de Bouconne

A la porte de notre commune, s'offre à vous la **forêt de Bouconne**, gérée par l'Office National des Forêts. Seul grand massif boisé proche du grand Toulouse, classé forêt de protection de 2700 hectares, celui-ci abrite sangliers et chevreuils et d'autres espèces plus discrètes.

Le **Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la forêt de Bouconne** (SMAF) vous accueille dans cet environnement calme et reposant pour des activités de pleine nature et de loisirs, pour les particuliers et les groupes. Sur la base de loisirs, ouverte toute l'année, vous trouverez piscine, terrains de tennis, minigolf, terrains de sports, aire de pique-nique, chemins de randonnées (à pieds, à cheval, à vélo), buvette et restauration rapide, location de salles. Des manifestations grand public et des expositions temporaires y sont organisées.

Contact

Base de Loisirs de Bouconne

Adresse : Chemin du Râtelier
31530 Montaigut sur Save
Tél : 05 61 85 40 10
Mail : animation@bouconne.fr
Site : www.bouconne.fr

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

L'ALSH ouvre ses portes sur les périodes de vacances scolaires et accueille les enfants résidant à Lévignac, scolarisés sur la commune ou dont les grands parents résident à Lévignac. L'équipe propose des animations variées, adaptées aux différents publics et organisent une sortie par semaine. Le programme des activités est affiché 15 jours avant le début de chaque vacance devant l'ALSH (à côté de La Poste), devant les ALAE's et sur le site internet de la Mairie. De plus, des séjours Hiver et Été sont proposés chaque année (voir page 7-8).

Le mercredi, en période scolaire, les enfants sont récupérés sur les écoles et amenés au Centre de Loisirs à côté de La Poste. Différentes possibilités d'accueil existent.

Les mercredis

- Les enfants sont pris en charge dès la fin de l'école (11h45 pour l'école Claude Nougaro, 12h pour l'école Jean Moulin)
- **accueil du soir :** de 16h à 18h30

Les vacances scolaires

- **Accueil** de 7h30 à 9h30 (10h l'été)
- **Animation** de 9h30 à 17h,
- **Accueil soir** de 17h00 à 18h30.

Un dossier d'inscription, l'acceptation du règlement intérieur et du projet pédagogique sont nécessaires pour toute fréquentation de vos enfants.

Mail : inscriptions.levignac@gmail.com

Tél : 05 62 13 72 79

L'école maternelle Jean Moulin

- **Adresse :** Rue Jean Moulin 31530 LEVIGNAC.
- **Tél**: 05.61.85.71.70
- **Directrice de l'établissement :** Christine Bousquet

L'école maternelle accueille les enfants pour les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul. C'est une période préparatoire à l'enseignement élémentaire : les objectifs essentiels sont la socialisation, la mise en place du langage, du nombre et du geste graphique.

Les enseignantes proposent des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) aux élèves de 13h30 à 14h sur des périodes déterminées. Ce sont des activités d'apprentissage en groupe restreint proposé aux grandes et aux moyennes sections (langage, numération, traitement d'un besoin particulier dans un domaine d'apprentissage). Les APC sont soumises à l'autorisation des parents.

Horaires

Matin → 9h/12h (ouverture des portes à 8h50)

Après-Midi → 14h/16h15 (ouverture des portes à 13h50)

Mercredi → 9h/12h (ouverture des portes à 8h50)

Les Inscriptions pour les enfants qui rentrent en Petite Section de Maternelle sont à faire en Mairie et à l'école maternelle à partir du mois de Janvier.

TER

Gare de Mérenvielle

A 4,8 km de Lévignac, direction l'Isle Jourdain. Trajets journaliers

Toulouse ←→Auch

Adresse :
1, route d'Auch 31530 Mérenvielle

Pour plus d'informations :
www.ter.sncf.com

BUS SCOLAIRE

Tous les véhicules de cette ligne sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Le Conseil Départemental assure le transport des élèves vers leur établissement scolaire, sous réserve de l'obtention du titre de transport. En Haute-Garonne, les transports scolaires sont **gratuits**.

Pour tous renseignements, s'adresser au Conseil Départemental :

Adresse : 1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9
Téléphone : 05 34 33 32 31
Mail : contact@cd31.fr
Site : https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr/

TAXI

Transport sanitaire
Tél : 06 48 12 94 48
Adresses : Chemin de Saint Jean, 31530 Lévignac

Ambulances EVB 31
Tél : 05 61 85 80 61
Adresses : Village – 31530 Montaigut-sur-Save

CO-VOITURAGE

La commune a mis à votre disposition un point de regroupement pour du covoiturage située avenue de la gare, proche de la médiathèque de Lévignac. (le covoiturage n'est pas organisé par la commune)

B US

Réseau Arc en Ciel

Ligne 69
En direction de TOULOUSE

3 Arrêts sur Lévignac :
Place du Moulin (en direction de Menville)
Place du Padouenc (proche de la pharmacie)
Lacassagne (en direction de l'Isle Jourdain)

Départs journaliers en direction de Toulouse dès 6h25 avec des retours jusqu'à 19h35.

Des services liés à la santé

4 Médecins Généralistes :
- Coppolani Estelle
- Pons Roch
- Klimine Frédéric
- Durrieu Florence

1 Chirurgien-Dentiste :
- Centre dentaire de Lévignac
  Chotard-Mamerie Sandrine

3 Kinésithérapeutes :
- Balza Nicolas
- Rodriguez Marie-Claire
- Paillot Anaïs

Six Infirmières à domicile :
- Riveyran Julie
- Arnaud Emilie
- Justin Cécile
- Coulais Elsa
- Collin Delphine
- Laine Réjane

1 Psychologue Clinicien :
- Boidin Xavier

2 cabinets d'Ostéopathie :
- Plateau Isabelle
- Serieys Mathieu

2 cabinets d'Orthophonie :
- Rouhier-Foulon Nelly
- Berge Hélène

1 cabinet d'Ethiopathie :
- Leichter Arielle

1 Podologue :
- Chiche Florence

1 diététicienne :
- Cathala Michèle

1 Kinésiologue :
- Hamouda Anja

1 cabinet de Médecine Chinoise :
- Peyrou Stéphanie

L'école élémentaire Claude Nougaro

- **Adresse :** Rue du Parc
  31530 LEVIGNAC.
- **Tél:** 05.61.85.13.11
- **Directrice de l'établissement :** Katia SANCHO

L'école élémentaire accueille les enfants scolarisés de 6 à 11 ans. Elle comporte cinq niveaux : le CP, le CE1, le CE2, le CM1 et le CM2.

Les enseignements sont conçus par cycle, d'une durée de trois ans :

- Le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2).
- Le cycle 3, ou cycle de consolidation, comprend le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2) ; le cycle de consolidation se poursuit au collège, en classe de sixième.

Horaires

Matin → 8h45/11h45 (ouverture des portes de 8h35 à 8h45)

Après-Midi → 13h45/16h (ouverture des portes de13h35 à 13h45)

APC → Le lundi et le jeudi de 16h à 16h30

Mercredi → 8h45/11h45 (ouverture des portes de 8h35 à 8h45)

La politique jeunesse

de la commune de Lévignac

Les Séjours jeunes

Ils permettent à environ 40 enfants et jeunes de partir en séjour à moindre coût grâce à une politique tarifaire basée sur le quotient familial des familles. Mise en place par la Mairie, cette politique permet aux ayant droits d'obtenir des aides financières de la CAF (convention loisirs) et/ou du CCAS.

Il existe deux types de séjours :

- **Le séjour Hiver**, d'une durée d'une semaine, il permet aux 7/16 ans de la commune de partir avec leurs animateurs pour une aventure givrée.
- **Les séjours Été**, d'une durée variable, il existe un séjour pour les 10-12 ans et un séjour pour les 12-17 ans. Les adolescents peuvent participer au choix de la destination s'ils le souhaitent.

Pour participer à ces séjours il faut s'inscrire 4 à 5 mois à l'avance, car la demande est forte sur le territoire.

Les accueils du Vendredi Soir

Tous les vendredis soir, hors vacances scolaires, deux animateurs accueillent les jeunes de 20h30 à 22h30 au club house du tennis. Lors de ce temps d'accueil, il est proposé aux jeunes des animations, des projections de films, de matchs sportifs ou des sorties en fonction de leurs souhaits.

Pour participer à cet accueil, il faut fournir un dossier d'inscription complété, l'acceptation du règlement intérieur et du projet pédagogique ainsi qu'une adhésion annuelle de 10 à 50€ en fonction du quotient familial.

Des services liés à la vie quotidienne

1 cabinet d'assurance :
- Allianz Alexis De La Rupelle

2 banques :
- Crédit Agricole
- La Poste

2 dépanneurs informatiques :
- Listhe Informatique
- Micro-Eveil

1 mercerie :
- O Paradis de Marie

1 Tabac-presse :
- Tabac-presse de la Halle

1 Pharmacie :
- Pharmacie de Lévignac

1 opticien :
- Lévignac Optique

1 Vétérinaire :
- Clinique Vétérinaire, Jean-Jacques Lebe

1 structure d'aide à domicile :
- 0^2

Des services liés à l'hôtellerie et à la restauration

2 restaurants :
- Au bon plaisir
- Kaf et Krep

2 structures d'hébergement :
- Château de Faudade
- Gîte l'Escala

Des services liés à l'esthétique

3 coiffeurs :
- D-F Coiffure
- Luminance Coiffure
- L'Atelier de Claudia

4 instituts de beauté :
- Au cœur des soins
- Bien-être et harmonie
- Moment de Bien-être
- Les Spa's Beauté

1 magasin de produits cosmétiques :
- Shen Nature

Des services liés à l'immobilier

2 agences immobilières :
- Immobilier Du Barry
- OptimHome

Des services d'art floral

1 fleuriste :
- Jardin de Save

1 artisan paysagiste :
- Green Frog

1 pépinière :
- Pépinière Sud Espace Jardins

Des services liés au Droit et à la Justice

1 avocat :
- Avocat à la cour, Isabelle Moldoch

1 notaire :
- Notaires PatriceGiraud et Christophe Edaliti

La commune bénéficie de commerces et services de proximité permettant de faciliter la vie quotidienne de ses habitants.

Ainsi, sur la commune de Lévignac vous pouvez compter :

Des commerces liés à l'alimentation

3 boucheries charcuteries :
- Boucherie/Charcuterie Carmantrand
- Boucherie/Charcuterie/Traiteur D.Martins
- Charcuterie Médina Fils

2 boulangeries :
- Boulangerie Carbonneau Thierry
- Boulangerie Pâtisserie Des Halles

1 cave à vins :
- La Cavavins

Une épicerie :
- Epicerie Vival

3 pizzerias :
- Pizza Soléo
- Pizza 0
- Pizza Véra

Des artisans

1 ferronnier :
- La Ferronnerie Querin

4 experts du bâtiment :
- Couleurs du temps (Peintre en bâtiment)
- DM Toitures (charpente, couverture, rénovation immobilière et zinguerie)
- Entreprise Generoso (travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment)
- Technique B (Entreprises de maçonnerie)

Des services liés à l'automobile

1 auto-école :
- Auto-École Patrick

2 garages :
- Garage Citroën
- Garage Fournier

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) // Les Projets Citoyens

Il s'agit d'une véritable assemblée regroupant des enfants et des adolescents, élus (tous les deux ans) ou volontaires. À l'image du Conseil Municipal, ils se réunissent selon un calendrier pré-établi (une fois tous les 15 jours), c'est un organe consultatif et un organe fort de proposition sur la commune.

Le CMJ doit être un instrument de dialogue entre Jeunes et Adultes, un outil d'apprentissage de la démocratie. Il permet aux jeunes de la commune de monter des projets répondant à un maximum d'usagers, de les défendre devant les élus et de les mettre en place s'ils sont validés.

Être membre du CMJ c'est aussi s'impliquer sur la commune en participant à des actions citoyennes et lors d'évènements emblématiques (commémorations, repas des anciens, vœux du Maire, Fête de la musique, construction d'un Skate Park, d'une aire de jeux pour enfants ...).

En lien avec les décisions prisent lors des réunions CMJ, les projets citoyens permettent aux particuliers ou aux associations de la commune d'interpeler les jeunes pour une aide ponctuelle ou la mise en place de projets. Exemple : la journée « village sécurité routière », jeunes « DJ » lors de la fête de la musique, travail de rédaction d'un livre pour le centenaire de la première guerre mondiale.

L'objectif des Projets Citoyens est de permettre aux jeunes de s'investir sur des projets du territoire.

Les Chantiers jeunes

Les chantiers de jeunes rassemblent des jeunes âgés de 11 à 17 ans autour de projets utiles à la collectivité. Ils durent entre 3 et 5 jours sur deux périodes (Vacances de Printemps et Vacances d'Automne) et ont pour but de développer l'esprit citoyen des jeunes Lévignacais.

Une équipe de 12 jeunes rénovent les espaces publics du village (en lien avec les décisions du CMJ) et reçoivent en échange, le financement d'activités de loisirs. Cette année les chantiers jeunes ont permis la rénovation de certains locaux de la commune.

L'année prochaine, les jeunes Lévignacais souhaitent pouvoir venir en aide directement aux habitants.

Contact

➔ **Pour toutes informations ou inscriptions sur les projets jeunesse de la commune**

Olivier Noguero

- **Tèl :** 05 62 13 72 79
- **Mail :** alsh.actionjeunes@orange.fr

Des activités

Le Centre social et de nombreuses associations proposent des activités adaptées aux personnes de + de 60 ans.

Associations

➔ Demander le guide des associations (disponible en MAIRIE)

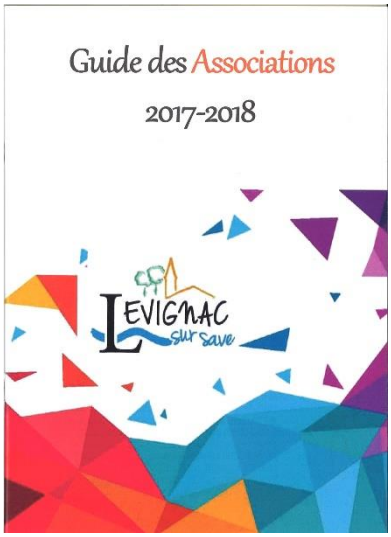

Le Centre Social

➔ Voir page 11.

Des aides au quotidien

Aide au portage de repas

Ce service est assuré par la Société Elior et contribue au maintien des personnes à domicile. Le portage se fait le matin entre 8h30 et 11h30 en présence du bénéficiaire. (Pour le dimanche et certains jours fériés, les repas sont livrés la veille)

Les commandes doivent être passées au minimum **48 heures à l'avance à la mairie au 05 61 85 42 19.**

Le tarif est de 8 €.

Aide financières

L'APA (allocation personnalisée d'autonomie) est une allocation versée par le Conseil Départemental destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne : se lever, se laver, s'habiller..., ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.

Des permanences au Centre Social

Entraide Partage Travail

Entraide Partage et Travail est une association.

Elle a pour objectifs de faciliter l'insertion des demandeurs d'emploi dans le monde du travail grâce à :

- Des mises à disposition auprès de particuliers ou de professionnels
- Un accompagnement personnalisé
- Des formations internes ou externes.

Permanences au Centre Social

(Sans RDV)
Mardi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 10h à 12h

Contact

Tél *(antenne Lévignac)* : 06 35 57 57 16
Tél : 05 61 86 78 22
Mail : contact@entraide-partage.com
Site : www.entraide-partage.com
Siège Social : 11 rue Principale, 31820 Pibrac

Service Emploi Insertion Intercommunal

Le Service Emploi Insertion Intercommunal a pour but d'offrir un accueil et un accompagnement de proximité gratuits à tous les demandeurs d'emploi, porteurs de projets, et employeurs.

LE SERVICE EMPLOI

- Offres d'emploi locales
- Aide aux candidatures
- Projets de formation, de VAE
- Ateliers thématiques
- Rencontres avec des employeurs
- Organisation de forums emploi

LE POLE ENTREPRISES

- Diffusion gratuite des offres d'emploi
- Recherche de candidats locaux
- Appui aux problématiques RH
- Réunions inter-entreprises
- Accueil des créateurs d'activité
- Délocalisation de formations ...

Contact

Adresse : Espace des Platanes, 10A allées Alsace-Lorraine 31330 Grenade
Tél : 05 62 79 17 39
Mail : emploi@cc-saveetgaronne.fr
Permanences sur Lévignac *(sur RDV, 2 fois par mois)* **:**
Le mardi de 9h30 à12h

S'installer à Lévignac ...

➔ Je préviens la Mairie de mon arrivée. Je peux ainsi récupérer :

- Le livret des associations
- Le dernier Bulletin Municipal

➔ Je peux m'inscrire sur les listes électorales de la commune.

➔ L'accueil des nouveaux arrivants (en juin) est un bon moyen d'identifier les activités et services de la commune.

➔ Je pense à la taxe d'habitation : l'avis d'imposition 2018 prend en compte la situation au 1er janvier 2018. L'avis d'imposition contient la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle.

➔ Lévignac étant relié au tout à l'égout, je dois penser à épargner le cout des factures d'eau <u>et</u> d'assainissement. Cependant, elles ne seront facturées que l'année suivante à mon domicile. (valable pour les propriétaires et les locataires)

➔ l'APA à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie

➔ l'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Le service APA est localisé à la MDS de Colomiers pour demander APA, être conseillé, être accompagné au vieillissement, au maintien à domicile.

Maison des solidarités de Colomiers

- **Adresse :** 4, allée du Plantaurel Résidence Les Cigales 31770 Colomiers
- **Tél :** 05 61 16 82 00
- **Horaires d'ouverture :** Accueil du public du lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00.

Groupe d'échange et de soutien

L'action d'aide aux aidants vous est proposée selon 2 types de rencontres différentes, animés par les différents professionnels partenaires:

➔ **Des groupes d'échange :** avec un temps d'information apporté par un professionnel spécialiste du thème (médecin, psychologue, assistante sociale,...), suivi d'un temps d'expression et d'échanges.

➔ **Les ateliers partagés :** Un moment de partage entre les aidants et leurs proches, autour d'activités adaptées et de mise en pratique en lien avec le thème du groupe d'échange précédent.

Sur ces temps de rencontres, un relais est organisé pour accueillir les personnes aidées en proposant diverses activités de détente.

Un mardi par mois de 14h30 à 17h00
Au Centre Social de Pibrac (Impasse de la gare)
Se renseigner au 05 62 13 93 93 *(Mme Larroque)*
/ 05 62 13 80 20 *(Mme Bessières)*

Aide administrative

Pour tout besoin d'accompagnement dans l'accès aux droits des seniors, l'aides aux remplissages administratifs, la commune de Lévignac met à disposition de ses habitants un Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Le CCAS

➔ Plus d'information page 12.

Le Centre social

De la Vallée de la Save

Coordonnées

Liste des communes prioritaires : Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle, et Sainte-Livrade
Adresse : 5 rue de la Mairie
31530 Lévignac
Tél : 05 62 13 80 20
Mail : centre-social.valleesave@save-touch.org
Site : www.save-touch.org

Horaires

Ouvert tous les jours du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf vendredi après-midi)

Permanences

- **Entraide, Partage Travail** (sans RDV)
  Le mardi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 10h à 12h
- **YMCA Formation Colomiers** (sur RDV)
  Le vendredi matin de 9h à 12h
- **Service Emploi Insertion Intercommunal** (sur RDV)
  Le mardi de 9h30 à12h

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation, le Centre Social est une structure de proximité accessible à tous les habitants. On y trouve des activités et des services adaptés aux attentes des habitants. Spécialisé dans l'animation collective, le Centre Social est aussi un espace où l'on peut trouver une écoute bienveillante pour discuter, proposer, échanger afin d'améliorer la vie dans son village.

Des ateliers hebdomadaires

- **L'atelier informatique** (pour les débutants) le lundi de 10h30 à 12h
- **Le Méli-Mélo** (loisirs créatifs) le lundi de 14h à 16h30
- **L'atelier d'Eveil (0-3 ans)** les mardis de 9h30 à 11h30 au RAM
- **Le Pause & Vous** (accueil café) le mercredi de 10h à 11h30
- **L'atelier Mémoire** (pour les séniors) le jeudi de 10h30 à 12h
- **La Conversation en Français** le jeudi de 14h30 à 15h45
- **La Marche Douce** le vendredi de 10h30 à 11h30 à la forêt de Bouconne

Des ateliers exceptionnels

- **L'Atelier des Saveurs** (préparation culinaire) un samedi par mois de 9h30 à 12h à la cantine du centre de loisirs de Lévignac
- **L'atelier Parent-Enfants** (3 ans et +) un samedi par mois de 10h à 12h30 (activité manuelle et culinaire)
- **Les Sorties Culturelles** un vendredi par mois
- **Les Sorties Familles**, une à deux fois par ans
- **Les Journées Jeux,** le premier mardi de chaque vacances scolaires de 10h à 11h30 et de 14h à 18h

Le Centre Communal d'Action Social

(CCAS)

Coordonnées

Adresse : Mairie de Lévignac 31530 LEVIGNAC
Tel : 05 61 85 42 19
Mail : ccas@mairie-levignac.com

Horaires

Les mercredis
de 9h à 12h
Uniquement sur RDV
(avec un travailleur social)

Vous rencontrez des difficultés d'ordre financier ou social, vous souhaitez un conseil, une orientation ou tout simplement une écoute, vous ne savez pas à qui vous adresser, votre premier interlocuteur peut être le CCAS.

Pour les habitants de Lévignac

Le CCAS s'adresse aux habitants qui sont dans des situations précaires mais aussi à tout Lévignacais qui a besoin d'être conseillé, orienté ou directement pris en charge pour bénéficier des services du CCAS.

Ses missions

Le CCAS accueille, oriente et accompagne les usagers dans l'accès aux droits et s'efforce de répondre aux difficultés sociales, administratives et humaines rencontrées par les publics.

Ses services

Pour les ***personnes âgées***, il permet d'accéder aux soins en résidences ou à domicile, accompagne dans l'accès aux droits, oriente vers les partenaires.

Pour les ***personnes en situation précaire***, il instruit les demandes de RSA, se charge de leur accompagnement social, aide à l'élaboration des dossiers administratifs, propose des accompagnements éducatifs budgétaire.

Organise des ***informations collectives*** notamment sur les plans canicules ou grands froids mais aussi sur la découverte du défibrillateur.